

Procès-verbal du conseil
d'administration

Séance du Mardi 26 janvier 2016

Ordre du jour	Echanges/ Propositions/ Compte Rendu	Décisions /Votes
<p>La séance du Conseil s'ouvre à 18h30. Le quorum est atteint 21 personnes présentes dont 21 votantes.</p>	<p>Après avoir présenté les vœux au nom de l'équipe de direction, M. le Proviseur aborde l'ordre du jour et les questions diverses.</p>	
<p>1. Adoption du procès-verbal du CA du 26/11/2015</p>	<p>M. le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le compte rendu. Mme GONZALEZ souligne une erreur d'orthographe à son nom de famille. Elle indique également que son heure de départ, ainsi que celle de Mme SIMOES, portée au PV du précédent CA, est erronée.</p>	<p><u>VOTE :</u> PV du CA du 26/11/2016 est adopté à l'unanimité. - Pour : 21 - Contre : 0 - Abstention : 0</p>
<p>2. Propositions du groupe de travail sur les voyages</p>	<p>Le groupe de travail sur les voyages s'est réuni le 18/01/2016. L'objectif de cette commission est d'apporter une cohérence et l'harmonisation de l'organisation des voyages scolaires au Lycée. M. le Proviseur rappelle qu'un voyage égal nuitée. Il indique les 5 points qui ont fait l'objet d'un accord : - La période de validation définitive de tous les voyages est fixée à la 3^{ème} semaine de septembre. Mme MANCEAU trouve que c'est un peu prématuré dans l'année et préférerai une validation au 2^{ème} CA de l'année scolaire, soit après la rentrée des vacances du mois d'octobre. M. le Proviseur tiendra compte de la remarque. - Un barème fixant le seuil maximum des participations financières est mis en place. S'il y a dépassement du barème, le CA s'adaptera en fonction des situations. - Pas de remarques pour les points 3 et 4 (Limitation des voyages pour les classes d'examen et l'Aide aux voyages) - Concernant la limitation du nombre de voyage par élève, M. VAUTRIN demande sur quelle base sera fait le choix. M. le Proviseur lui répond que le groupe ne s'est pas prononcé sur la question. Toutefois il précise que cette limitation ne concerne que les élèves du Pré-Bac.</p>	<p><u>VOTE :</u> Propositions du groupe de voyage avec 2 modifications sont adoptées - Pour : 21 - Contre : 0 - Abstention : 0</p>
<p>3. Modification du règlement intérieur</p>	<p>- Modification 1. M. le Proviseur rappelle que la majorité des établissements commencent à 8h. Mme EL HARRIF demande si cela ne cause pas de problème avec les horaires des transports. M. le Proviseur souhaiterait que le début des cours soit marqué par une musique tonique et que la fin des cours soit indiquée par une musique douce. Le choix se fera sans doute par référendum. M. CHOUCHAOU rappelle que</p>	<p><u>VOTE :</u> Les Modifications du règlement intérieur sont adoptées - Pour : 17</p>

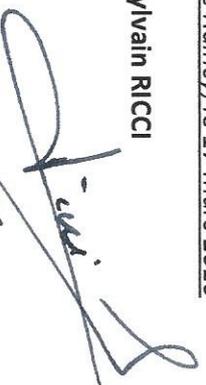
<p>Arrivée de Mme VINEL à 19h55</p>	<p>les horaires d'ouverture de la cantine sont indiqués à l'entrée du réfectoire. Le départ des élèves est prévu pour 14h30 maximum.</p> <p>Mme PRANLONG demande une souplesse cette année pour les retardataires. M. le Proviseur souhaite appliquer le règlement intérieur en vigueur et souhaite que l'évolution se fasse de façon éducative et intelligente. Par ailleurs il propose qu'il y ait une réflexion collective sur les retards, la durée d'ouverture des grilles du lycée et sur l'entrée des élèves (retardataires ou pas). Les enjeux sont importants. M. le Proviseur propose que dans un premier temps une étude interne soit faite au mois de juin (la Direction, les enseignants et les équipes de vie scolaire). Dans un deuxième temps le CA du mois de juin se prononcera pour la rentrée prochaine.</p> <p>Mme GONZALEZ suggère de récupérer 5 mn de récréation pour reprendre les cours de l'après-midi à 13h45.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Modification 2.</u> Pas de remarque. - <u>Modification 3.</u> M. BOCQUILLON trouve que cette modification est subjective et non objective. <p>M. le Proviseur propose le retrait de la modification n°3 pour le moment et de revenir sur ce point après approfondissement en juin.</p> <p>Les <u>modifications 4, 5 et 6</u> ne font pas l'objet de remarques.</p>	<p>– Contre : 0 – Abstention : 4</p>
<p>4. Informations : BAC blanc, JPO, Forum STMG, Semaine de l'orientation en seconde</p> <p>Départ de Mmes GONZALEZ, NOBLESSE-CALMEL, FILIPPI et de l'élève SANIER A.</p>	<p>La journée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 12 mars à partir de 14h.</p> <p>M. MULLER informe que les cours seront suspendus pour les 1ères STMG et les TSTMG à l'occasion du forum STMG le 29/01/2016.</p> <p>M. le Proviseur présente le passeport de l'orientation de seconde qui doit être finalisé en lien avec les COP et les PP. Il fait remarquer que selon le décret du 18/11/2014, qu'en cas d'opposition des parents, il n'y aura pas de redoublement la 1^{ère} année de seconde. Toutefois les commissions d'appels auront toujours lieu d'être pour les choix d'orientation.</p>	
<p>5. Sécurité : Plan de prévention et de la mise en sécurité (PPMS) et document unique de prévention des risques professionnels (DUPRP). Réfection du système de vidéo</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. CHOUCHAOUI propose que le PPMS et le DUPRP soient réalisés par des professionnels. Il est urgent de les réaliser et le coût est raisonnable. • Le lycée dispose actuellement de 12 caméras qui sont obsolètes car le système ne fonctionne pas. M. le Proviseur a demandé à la Région un passage à 15 caméras avec possibilité d'enregistrement. Comme c'est de l'existant, il n'est pas besoin d'en référer à la CNIL. • Pour le moment il n'y a pas eu d'exercice de confinement, car, précise M. le Proviseur nous ne sommes pas en capacité de communiquer correctement par manque d'équipement. Nous sommes en attente du matériel demandé. 	

<p>surveillance.</p> <p>6. Conventions : Rattachement des collèges à l'agence comptable du lycée. Adhésion du lycée à l'établissement mutualisateur pour assurer la rémunération des ASSED</p>	<p>1) M. le Proviseur présente les différentes conventions. Il demande ensuite s'il y a des questions. En l'absence de questions, M. CHOUCHAOUI précise qu'il y a 4 collèges rattachés à l'agence comptable du lycée ainsi que le Lycée Alfred NOBEL de Clichy-sous-Bois.</p> <p>2) M. CHOUCHAOUI soumet la DBM pour le photocopieur de l'administration arrivé en septembre</p>	<p><u>VOTE :</u> Conventions adoptées à l'unanimité : – Pour : 17 – Contre : 0 – Abstention : 0</p> <p><u>VOTE :</u> DBM adoptée à l'unanimité : – Pour : 17 – Contre : 0 – Abstention : 0</p>
<p>7. Changement de forfait de la restauration scolaire. Passage au ticket.</p>	<p>Le système du forfait semble plus intéressant en théorie mais M. CHOUCHAOUI explique que le passage au ticket serait favorable aux familles surtout pour le forfait de 4 jours.</p> <p><u>Application du passage au ticket au 1^{er} septembre 2016</u></p>	<p><u>VOTE :</u> Passage au ticket : – Pour : 16 – Contre : 1 – Abstention : 0</p>
<p>8. Questions diverses</p>	<p><u>Question 1 :</u> Les parents d'élèves demandent s'il y a un médecin scolaire et si oui comment le contacter. M. le Proviseur répond par l'affirmative en indiquant que le médecin désigné est Mme HUBERT et que pour la contacter il faut se rapprocher des infirmières du lycée.</p> <p><u>Question 2 :</u> M. VAUTRIN demande s'il est possible de contacter le STIF pour les changements d'horaires. M. le Proviseur est d'accord.</p> <p><u>Question 3 :</u> À quel endroit se dérouleront les épreuves du BAC 2016? M. MULLER informe que les séries S et ES seront convoqués au lycée Jean RENOU à BONDY, la série L au Groupe scolaire SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE au RAINCY. Nous ne sommes pas encore fixés pour les STM/G et les épreuves anticipées. M. le Proviseur informe que la fin des cours a été fixée pour le 12/06/2016 sauf pour les CPGE, dont les cours se tiendront soit dans le bâtiment A soit dans les anciens locaux du Collège COROT en cas de travaux trop bruyants.</p>	

	<p>Question 4 : Existe-t-il une position identique à l'égard des délégués de classe lorsque leur situation est abordée lors des conseils de classe ?</p> <p>M. le Proviseur répond que tous les délégués de classes sont traités au même titre que leurs camarades. Ils sont présents pendant le Conseil de classe Y compris pour leur dossier, sauf pour cas confidentiel.</p> <p>Question 5 : Les parents d'élèves demandent s'il est prévu de sensibiliser la communauté éducative du lycée sur l'accueil des enfants précoces dans l'établissement.</p> <p>M. le Proviseur indique que cela n'est pas dans son champ de préoccupation immédiat. Il rappelle que son objectif est la réussite de tous les élèves. En cas de besoin, il est toujours possible de s'orienter vers les dispositifs académiques prévu (HP1)</p> <p>Question 6 : Serait-il possible d'organiser un 2nd BAC blanc?</p> <p>M. le Proviseur répond par la négative car c'est une organisation très lourde et compliquée à mettre en place si on veut avoir des conditions identiques à l'examen final. Les élèves présents souhaitent que soit organisé des DST hebdomadaires pour l'entraînement au BAC.</p> <p>M. le Proviseur y est favorable mais souligne la difficulté à mettre en place un tel dispositif concrètement.</p> <p>Question 7 : Le SAPAD est un dispositif de prise en charge pour les absences longues d'élève pour raisons médicales. Pour les absences courtes, un assistant d'éducation est chargé de récupérer le travail et de le répercuter. De plus il y a un cartable en ligne.</p> <p>Question 8 : Il est demandé une amélioration des conditions de travail de Mme FURTADO (agent de service de l'établissement) : problème de point d'eau, de rangement de matériel et dégradations quotidiennes de salles par les élèves.</p>	
<p>La séance est levée à 22h08.</p>		

Le Raincy, le 17 mars 2016

SYLVAIN RICCI



Proviseur,
Président du conseil d'administration

Nadia SIMOES



Représentante des personnels ATOSS
Secrétaire de séance